



REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 juin 2025

**Délibération n°2025-29 : Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)**

L'an deux mille vingt-cinq, le lundi 16 juin 2025, le Conseil Municipal de la Commune de Vauhallan, légalement convoqué le mercredi 11 juin 2025, s'est assemblé en salle du conseil municipal sous la présidence de Monsieur Bernard GLEIZE, Maire de Vauhallan.

Nombre de conseillers :	Exercice : 19	Présents : 14	Votants : 16
Présents :	Bernard GLEIZE, Pascal NAWROCKI, Dominique DUMAS, Vincent PAIN, Geneviève SHATER, Alain SCHMITT, Taoues COLL, Guy HALGAND, Lina LEMARIE, Olivier MUSY, Marianne PERDRIJAT, Hélène MORONVALLE, Nicolas RICHARD, Marie MAERTENS,		
Représentés :	Edwige BONNEFOY donne pouvoir à Marianne PERDRIJAT, Bénédicte ALLENET donne pouvoir à Vincent PAIN,		
Absents :	Fabrice NOURY, Marie GALANO, Eric MORISSET		
Secrétaire :	Olivier MUSY		

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L.1411-5,

Considérant la nécessité de procéder de nouveau à l'élection des membres de la CAO, suite à la démission de deux de ses membres,

Considérant que ladite commission est composée du Maire ou de son représentant et de trois membres du Conseil Municipal élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Considérant que lorsqu'une pluralité existe au sein de l'assemblée délibérante, la liste doit satisfaire à l'obligation de représentation proportionnelle au plus fort reste, comme prévu aux articles L.1411-5 et D.1411-3 ;

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée que l'article L.2121-21 du Code Général des Collectivités Territoriales permet, par décision prise à l'unanimité du Conseil Municipal, de désigner des Membres du Conseil Municipal, pour remplir des fonctions ou siéger dans les organismes extérieurs sans avoir nécessairement recours au vote à bulletin secret.

Le Conseil municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité de ne pas avoir recours au vote à bulletin secret pour procéder à la nomination des membres de la Commission d'Appel d'Offres ;

Vu la liste A constituée de trois titulaires (Alain SCHMITT, Geneviève SHATER et Nicolas RICHARD) et de trois suppléants (Vincent PAIN, Dominique DUMAS et Pascal NAWROCKI)

*Après dépouillement, ont obtenu :*

Liste A            16 voix pour

La Commission d'appel d'offres est constituée comme suit :

Titulaires :

- Alain SCHMITT
- Geneviève SHATER
- Nicolas RICHARD

Suppléants :

- Vincent PAIN
- Dominique DUMAS
- Pascal NAWROCKI



Bernard GLEIZE,

Maire de Vauhallaan